

Val d'Amboise

Automne 2012 - NUMÉRO 35

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE



L'ACTU EN REVUE

Visa bureautic,
c'est reparti !

PAGE 4



HABITAT

Des aides
pour **améliorer**
son logement

PAGE 10



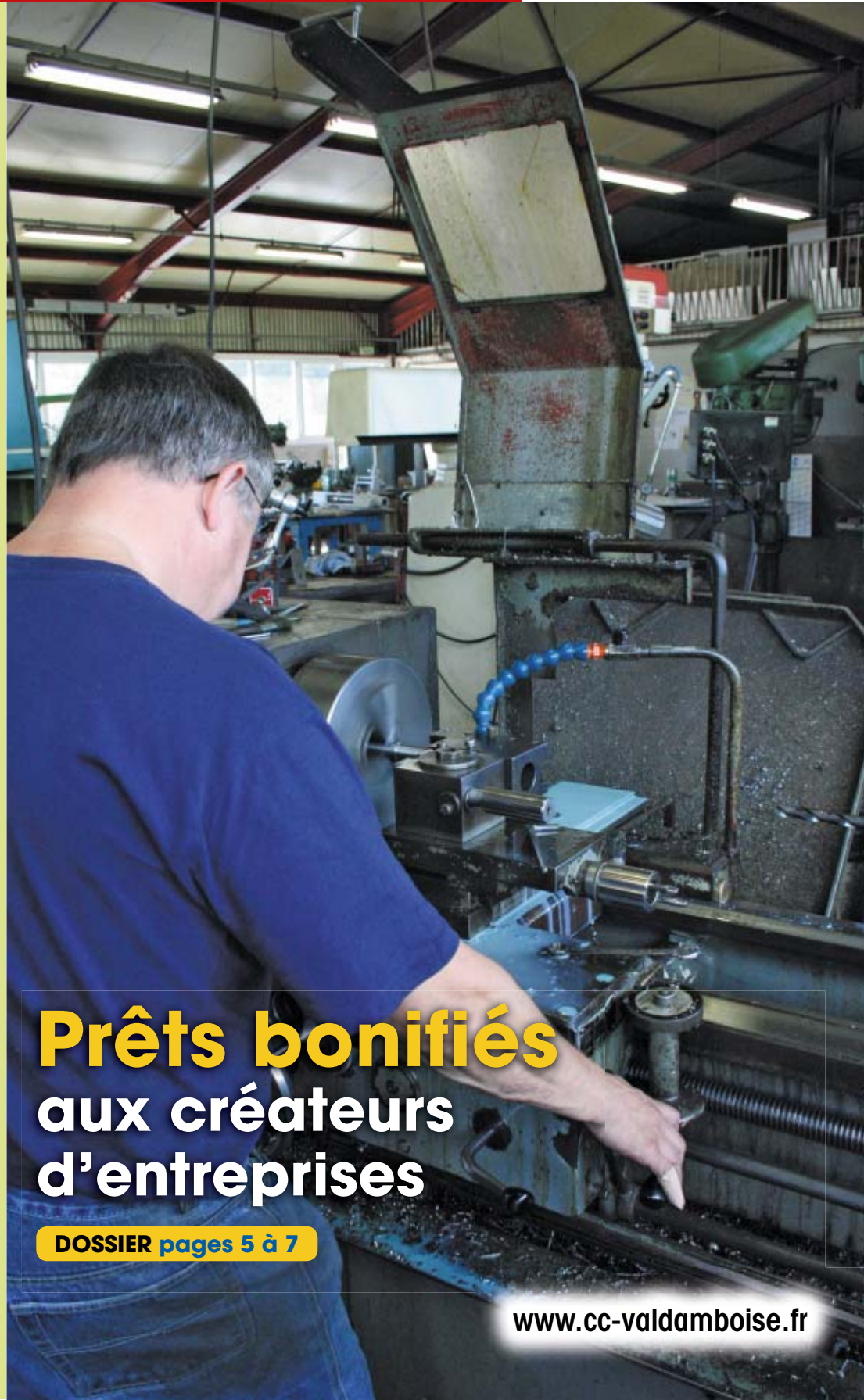
ENVIRONNEMENT

Les effluents
de La Varenne sous
surveillance

PAGE 12



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Prêts bonifiés
aux créateurs
d'entreprises

DOSSIER pages 5 à 7

www.cc-valdamboise.fr

SOMMAIRE

p3 L'actu en revue
Vu au printemps •
Visa bureaucratique, c'est reparti

p5 Dossier
Prêts bonifiés aux créateurs d'entreprises

p8 Economie
Ils s'installent bientôt à La Boitardière •
Subventions Apeva

Encart
central



p9 Urbanisme
Des conseils gratuits pour construire,
rénover... • Assainissement collectif •
Instruction des autorisations d'urbanisme

p10 Habitat
Des aides pour améliorer son logement •
Fichier unique pour le logement •
Un plan pour se loger

p12 Environnement
Les effluents de La Varenne sous surveillance
• Des aides pour rénover sa fosse septique •
Renforcement de la digue •
Diagnosics inondation

p14 Petite enfance
Nouvelle directrice pour Les Bouts d'Chou •
Ludobus, encore un tour • Travaux d'été
dans les multi accueils

p16 Les rendez-vous



**Magazine de la Communauté
de communes Val d'Amboise**
Automne 2012 - numéro 35

Magazine trimestriel d'informations édité par le
service communication de la Communauté de
communes Val d'Amboise • **Communauté de
communes Val d'Amboise** : Amboise, Cangey,
Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre,
Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-
de-Touraine - **Adresse postale** : BP 308 -

37403 Amboise Cedex - **Bureaux** : 9 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-
Négron - Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 - Courriel :
valdamboise@cc-valdamboise.fr - Site internet : www.cc-valdamboise.fr •
Directeur de la publication : Claude Courgeau • **Rédactrice en chef** :
Sandra Lagedamon • **Mise en pages** : Projectil (02 47 20 40 00) •
Rédaction : Sandra Lagedamon • **Comité de lecture** : Chantal Alexandre,
René Clerquin, Huguette Delaine, Simone Gemond-Maurice, Martine
Lorient, Richard Roig • **Photos** : services de Val d'Amboise, Fotolia.com,
Watts New, Pays Loire Touraine, Etablissement public Loire • **Impression** :
Numériscan • **Distribution** : Médiapost (Amboise, Nazelles-Négron,
Noizay, Neuillé-le-Lierre), communes • **Tirage** : 11 000 exemplaires •
ISSN : 1953-0765

édito



Après une période estivale très moyenne
dans le domaine de l'économie touristique,
plus que jamais l'heure est à la mobilisation
pour l'emploi sur notre territoire
de Val d'Amboise et dans notre pays.

A chacun d'être toujours plus créatif,
innovant, désireux de communiquer sur
ses savoir-faire et sa capacité de réactivité et d'adaptabilité à
de nouveaux besoins. La compétitivité économique d'un territoire
est l'affaire de tous, chefs d'entreprises, mais aussi collaborateurs
à tous les échelons ; c'est un objectif fondamental qui peut être
sans cesse remis en cause et qui nécessite un engagement total,
du courage et de la ténacité.

La Communauté de communes Val d'Amboise, inlassablement,
continue à apporter son soutien aux divers secteurs économiques
qui génèrent emplois, richesses et mieux-être sur son territoire.
Ainsi, nous avons renforcé le dispositif d'aides aux créateurs et
repreneurs d'entreprises en signant une convention avec l'Institut
de développement d'Indre-et-Loire.

Ainsi, le conseil communautaire a décidé la construction de 600 m²
de locaux et d'espaces de travail qui seront dédiés aux associations
oeuvrant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.
Ainsi, poserons-nous, au mois d'octobre prochain, la première
pierre de notre future pépinière d'entreprises.

Cet engagement majeur au service de l'économie
n'est pas l'unique préoccupation de vos élus. Au sein
des commissions de Val d'Amboise, ces derniers s'emploient
à développer de nouveaux services à la population,
de la petite enfance à l'âge d'or.

La Communauté de communes envisage ainsi de lancer
une opération d'amélioration de l'habitat et a confié une enquête
auprès des particuliers au PACT d'Indre-et-Loire.

Ces décisions, qui contribuent à améliorer la qualité de vie
des plus vulnérables, sont absolument indispensables à la prise
en compte d'une vision globale et solidaire des besoins de tous.

Claude Courgeau,
Président de Val d'Amboise

Vu cet été...

■ **Le 22 juin**, le relais d'assistantes maternelles de Val d'Amboise a dressé le couvert à l'ombre d'un grand cèdre, dans le parc du château de Pocé-sur-Cisse, pour son pique-nique annuel. Dans un air un peu frais, mais sous le soleil, tout le monde a partagé les quiches et les douceurs amenées par les participantes.



■ **Le 9 juillet**, les premiers bénéficiaires des prêts d'honneur accordés par l'Institut de développement d'Indre-et-Loire (IDIL) pour la création ou la reprise d'une entreprise étaient conviés à une remise de chèques symbolique à Val d'Amboise. Le dossier, en pages 5 à 7, présente ce nouveau dispositif et leurs témoignages.



■ **Le 29 juin**, Val d'Amboise et le groupement des entreprises de Val d'Amboise, Geida, ont renouvelé leur convention d'objectifs et de moyens. Le groupement (70 entreprises représentant 3 300 emplois), qui participe régulièrement aux projets de développement et de promotion économique engagés sur le territoire, reçoit le soutien de la communauté pour mener à bien ses actions de mutualisation, telle celle relative à la gestion des déchets d'entreprise.



■ **En août**, au kayak club de l'Ile d'Or, le chantier de construction d'une pirogue entrepris par Serge Dubuc, peintre et restaurateur d'art, suivait son - très long - cours. Taillée à la main et d'une seule pièce dans le tronc d'un séquoia Redwood presque centenaire dont l'abattage était devenu nécessaire, l'embarcation de huit mètres de long est inspirée d'une pirogue de Loire de l'époque carolingienne.



Visa bureautic, c'est reparti !

La Communauté de communes s'associe à la Région Centre et à Cefim pour offrir à chaque habitant la possibilité de se former aux logiciels de bureautique. Inscrivez-vous vite... les cours débutent en novembre !

Cette nouvelle campagne de formation, totalement gratuite, est financée par la Région Centre et le Fonds social européen dans le cadre du projet régional "Libres savoirs". Assurée par Cefim, centre de formation spécialisé dans l'internet et le multimédia, l'un des organismes agréés par la Région, elle débutera en novembre et se déroulera près de chez-vous, à Chargé et à Pocé-sur-Cisse. Ouverte à tous, elle propose trois groupes de niveau (lire ci-contre). Suivant le stage choisi, vous bénéficierez de quinze à dix-huit heures de formation, réparties en cinq séances. Le rythme est soutenu, chaque stage se déroulant sur une période de sept à dix jours maximum.

Comment s'inscrire ?

Surveillez votre boîte aux lettres. Une enveloppe aux couleurs de Val d'Amboise contenant le descriptif de la formation et le planning des différents groupes est en cours de distribution sur le territoire de la Communauté de communes, à savoir à Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Noizay, Neuillé-le-Lierre, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine. Pour réserver votre place, contactez Cefim en indiquant le numéro du groupe auquel vous souhaitez vous joindre. Ne perdez pas de temps, les inscriptions ont lieu en septembre et octobre.

Dans l'éventualité où vous n'auriez pas reçu le dépliant, appelez Cefim au 02 47 40 26 80, ou venez le chercher au siège de Val d'Amboise, 9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron, ou dans votre mairie. Le document sera également téléchargeable depuis le site internet de Val d'Amboise, www.cc-valdamboise.fr.

> **Cefim**
02 47 40 26 80
www.cefim-formation.net

Stage initiation Word / Excel

Si vous n'avez jamais utilisé d'ordinateur, à la fin de la formation, vous serez capable de rédiger des courriers simples, de classer des documents et de faire vos comptes.

Stage Word

Si vous utilisez un ordinateur, vous apprendrez à mettre en forme des documents (simples ou complexes), à les classer et à les gérer (impression, publipostage, envoi par courriel).

Stage Excel

Si vous utilisez un ordinateur, vous serez capable de saisir des données, de les mettre en forme, d'utiliser les fonctions simples et avancées (calcul, recherche, graphiques...).



Région Centre

Encore plus de Visas !

L'Espace Libres Savoirs d'Amboise, situé rue du Clos des Gardes, à deux pas des lycées, dispense lui aussi le Visa bureautic, parmi six autres formations courtes, gratuites également.

Ouvert toute l'année, il accueille les habitants de la Région Centre à partir de seize ans (sorti du système scolaire) quelle que soit leur situation (salarié ou non, demandeur d'emploi, à la retraite...).

Les Visas sont des formations courtes, de six à une vingtaine d'heures, qui visent à répondre à un besoin ou un usage bien identifié : "Trois en un" pour améliorer

vos connaissances générales, "Bureautic" pour maîtriser les outils de la bureautique, "Internet" pour naviguer et faire vos démarches sur internet, "Langues vivantes" pour communiquer dans une langue étrangère, "Compétences jeunes" pour vous accompagner dans une démarche d'orientation et de recherche d'emploi, "Eco-citoyen" pour vous apprendre à réduire votre impact

sur l'environnement, "Accueil tourisme" pour faire de vous l'ambassadeur des atouts de notre région.

Chaque formation est organisée d'après un bilan individuel. Elle peut se dérouler en groupe, en individuel, en centre de ressource, à distance, avec des outils en ligne... A l'issue de votre cursus, une évaluation est organisée et un suivi est prévu. ■

> **Espace Libres Savoirs**
02 47 21 00 71
els.amboise@greta37.com





Prêts bonifiés aux créateurs d'entreprises

La Communauté de communes Val d'Amboise a signé une convention avec l'Institut de développement d'Indre-et-Loire, l'IDIL, pour permettre aux créateurs et repreneurs d'entreprises du territoire d'accéder à des prêts d'honneur. Un centre auto, une PME, une entreprise artisanale, un commerçant et une agence de presse sont les premiers à en avoir bénéficié.

La Communauté de communes Val d'Amboise n'a cessé de créer les conditions favorables à la vie des entreprises. Elle a été l'une des premières à proposer sa propre aide directe aux petites entreprises du territoire (l'Apeva, en 2007, lire page 7) quand ces dernières ne sont pas éligibles aux aides du Département, de la Région, ou de l'Etat. Elle a récemment enrichi son dispositif de soutien aux entreprises locales en se rapprochant de l'IDIL, un organisme qui propose diverses aides, dont des prêts

d'honneur à taux zéro. Ces prêts, sans intérêt ni garantie, sont accordés à titre personnel pour aider dans leurs projets les créateurs ou repreneurs d'entreprises. Ils viennent souvent renforcer leurs fonds propres pour faciliter l'obtention d'un prêt bancaire. Afin de donner aux porteurs de projets un élan supplémentaire, Val d'Amboise a versé à l'IDIL une participation de 30 000 euros pour permettre aux entreprises du territoire qui empruntent de bénéficier d'un capital bonifié.

“Sans l’IDIL on n’aurait pas concrétisé.”

Watts New, agence de presse multimédia spécialisée dans les énergies renouvelables, démarre son activité en ce mois de septembre.

Installée au sein du bâtiment écologique Greenter, à Nazelles-Négron, Watts New propose aux éditeurs de presse, aux collectivités et aux entreprises des articles, photos, vidéos et infographies sur les énergies renouvelables, les économies d’énergie et la construction en matériaux écologiques.

Elle réunit trois journalistes reporters d’images et photographes expérimentés. Aude Richard, diplômée en journalisme économique, journaliste reporter d’images depuis six ans, Berti Hanna, diplômé en sciences humaines, photographe, cinéaste



et journaliste reporter d’images depuis dix-sept ans, et Juliette Talpin, ingénieur agronome de formation, journaliste de presse écrite depuis quinze ans et réalisatrice. Cette dernière, également gérante de Watts New, explique : “Sans l’IDIL, on n’aurait pas pu concrétiser. Notre apport personnel est assez modeste, alors cette assise en fonds propres pour lancer l’entreprise est vraiment précieuse. Grâce à la convention signée par Val d’Amboise, nous avons bénéficié d’un emprunt de

9 000 euros. Notre dossier a été instruit par un conseiller de la Chambre de métiers et de l’artisanat qui nous a également conseillés pour évaluer le fonds de roulement nécessaire. Une commission se réunissait peu après le dépôt de notre demande de prêt et nous avons obtenu les fonds en moins d’un mois !” ■

> **Watts New**
56 rue des Ormes à Nazelles-Négron
www.watts-new.fr

“Une avance, en cas d’imprévu.”

Philippe Paquet a repris en mars le centre d’entretien auto du réseau First Stop, au centre commercial La Montgolfière à Amboise.



Titulaire d’un BTS en mécanique, passé par l’école Mercedes, il gérait un important parc de matériel dans une entreprise de travaux publics quand l’opportunité de se mettre à son compte s’est présentée. “J’ai eu la chance de reprendre le centre auto au début du printemps. C’est une période d’activité intense car la clientèle commence déjà à prévoir les vacances d’été.”

Philippe Paquet et son équipe - un magasinier, trois mécaniciens et deux apprentis - ne manquent donc pas de travail, loin s’en faut ! “L’entreprise dispose d’un bon outil informatique pour la gestion, cela me permet d’avoir une visibilité au jour le jour du chiffre d’affaires. Je suis satisfait de l’activité, mais on n’est jamais à l’abri d’un imprévu. Le prêt de 10 000 euros que j’ai obtenu de l’IDIL m’a permis de renforcer mon fonds de roulement, c’est rassurant.” ■

“Un fonds de trésorerie, ça compte.”

Michel Plat a repris l'entreprise de mécanique Saumep, à Nazelles-Négron, à la fin du mois de janvier.

Chaudronnier de formation, passé au bureau des méthodes avant de devenir technico-commercial, Michel Plat a trouvé un nouvel élan professionnel en devenant son propre patron.

L'entreprise Saumep, qui emploie cinq usiniers chevronnés, est spécialisée dans la réparation et la maintenance de machines industrielles. Sa clientèle est constituée d'entreprises locales, du Blémois et de l'agglomération tourangelle. Saumep est l'un des rares prestataires du

secteur à disposer encore de matériel de fraisage et de tournage traditionnel, et à pouvoir effectuer des reprises d'usinage sur des pièces de grandes dimensions, telles des inducteurs d'éoliennes. “Nous avons du travail, mais aucune visibilité sur le long terme. Le prêt de 15 000 € que j'ai obtenu de l'IDIL, est venu constituer un fond de trésorerie qui pourrait nous permettre, par exemple, de faire face à une baisse passagère de notre volume de commandes !” ■



Un projet... vos contacts

Vous projetez de reprendre ou de créer une entreprise ? Vous recherchez un local ou un terrain pour implanter votre activité ?

Val d'Amboise met la force de son réseau à votre service. Au siège de la communauté de communes, rue d'Amboise, à Nazelles-Négron, un service dédié aux entreprises et les antennes des deux chambres consulaires vous

informent sur le processus de création, les aides aux entreprises auxquelles vous pouvez prétendre, et vous accompagnent pas à pas dans la réalisation de vos démarches.

Service développement économique
Marie-Line Deslandes et Driss Azougouach vous reçoivent sur rendez-vous.

> 02 47 23 47 44 (siège de Val d'Amboise)
entreprendre@cc-valdamboise.fr

Chambre de métiers et de l'artisanat 37
Christine Chottin (création d'entreprise)

Les autres bénéficiaires...

des premiers prêts alloués par l'IDIL sur le territoire sont Touraine Fleurs, à Pocé-sur-Cisse, et l'entreprise de plomberie-chauffage Lacourt (ex Jouzeau), à Nazelles-Négron, pour la reprise d'une activité. L'EURL Lacourt a également bénéficié d'une aide directe de Val d'Amboise, l'Apeva (lire ci-dessous).

L'Apeva, pour investir

L'aide aux petites entreprises de Val d'Amboise est une aide à l'investissement réservée aux établissements en phase de création, de développement ou de reprise. Elle s'adresse aux artisans, aux commerçants et aux prestataires de services, inscrits ou en cours d'inscription au répertoire de métiers ou au registre du commerce, qui réalisent un chiffre d'affaires annuel inférieur à 800 000 € et qui sont à jour de leurs charges fiscales et de leurs cotisations sociales. Le montant de l'investissement doit être de 4 000 € minimum. Contactez le service développement économique de Val d'Amboise.



et Valérie Verneau vous reçoivent sur rendez-vous.

> 02 47 23 11 37
02 47 25 24 82 (siège de la CMA)
cchottin@cm-tours.fr
vverneau@cm-tours.fr

Chambre de commerce et d'industrie de Touraine

Philippe Lacroix, conseiller entreprise, vous reçoit sur rendez-vous.

> 02 47 23 27 32
02 47 47 20 00 (siège de la CCI)
placroix@touraine.cci.fr



Ils s'installent bientôt à La Boitardière

Deux commerçants et un artisan ont réservé des terrains pour localiser ou développer leur entreprise sur le territoire.

La rue de la Girardière verra bientôt s'élever les locaux de **L'antre de Syria**, boutique spécialisée dans la vente en ligne de vêtements, chaussures, bijoux et accessoires. Sur un terrain de 2 986 m², le bâtiment de 600 m² comprendra deux bureaux, une zone de stockage de 350 m² et un hall d'exposition de 200 m². L'entreprise de vente à distance emploie trois personnes. Des créations d'emploi sont envisagées en fonction du développement de l'activité.

Installée à Amboise, l'entreprise **Vitivini Val de Loire** a réservé un terrain de 4 092 m², rue du Château d'eau, pour construire un local de 1 620 m² environ comprenant un magasin pour professionnels de 400m², un local de stockage de 1 100 m², 120 m² de locaux tertiaires (bureaux, salle de réunion et salle de dégustation), ainsi que des aires de stationnement, déchargement, et préparation de commandes.

Vitivini Val de Loire exerce le commerce de fournitures et équipements pour les professionnels de la filière vigne - cave. L'entreprise, qui emploie cinq personnes, dessert 15 appellations d'origine contrôlée, 1 200 clients professionnels et 850 viticulteurs de Tours à Orléans. Elle réalise 35 % de son chiffre d'affaires en Indre-et-Loire.

Dans la même rue, l'entreprise **3M Agencement**, qui a son siège à Souvigny-de-Touraine, envisage d'implanter un bâtiment artisanal de 150 m² environ comprenant un espace atelier stockage et des bureaux sur un terrain de 1 607 m². Spécialisé dans l'agencement de locaux professionnels, 3M Agencement emploie six personnes et intervient en France et à l'étranger, dans des secteurs très variés : entreprises commerciales de la petite boutique à la grande distribution, industrie et services. ■

En bord de route

En septembre, la signalisation des parcs d'activités sur les axes départementaux RD 31, 952, 431 et 751 a été mise à jour et harmonisée. Les cinquante-deux panneaux signalant les "ZI" La Boitardière à Amboise, Chargé et Saint-Règle, Les Poujeaux et Les Sables à Nazelles-Négron, ainsi que Le Prieuré à Pocé-sur-Cisse, intègrent le logo de Val d'Amboise, pour une meilleure visibilité. Montant de l'opération : 34 179 €.

A l'Est du parc La Boitardière, pour lutter contre les stationnements abusifs, Val d'Amboise a fait aménager plusieurs merlons et procéder à l'enrochement des bas côtés des rues Théodore Coupier, Ernest Mabile, des Grosses Pierres, de la Girardière et de la Musse, sur 840 mètres linéaires. Montant des aménagements : 49 930 €.



Subventions Apeva

L'atelier de tapisserie décoration **Bruno Pinard** bénéficie d'une subvention pour son transfert de Nazelles-Négron à Amboise. Dans les nouveaux locaux, situés avenue Léonard de Vinci, l'artisan crée un espace d'exposition tissus, pour mieux accueillir sa clientèle.

L'entreprise d'entretien des parcs et jardins **Jérôme Logie**, fondée en 2006 à Amboise, reçoit une subvention pour acheter du matériel supplémentaire de

tonte, en vue de développer cette activité.

L'École de conduite des lycées, rue de Mosny à Amboise, se voit allouer une aide pour réaménager les espaces d'accueil des stagiaires et installer une enseigne afin que son activité soit plus visible.

Le labo **Photo passion Amboise**, récemment installé route de Tours à Amboise, bénéficie d'une subvention pour l'achat de matériel professionnel. ■

107 600 €
investis par les
4 porteurs de projets

17 500 €
subventions Apeva
accordées

Des conseils gratuits pour construire, rénover...

Vous avez repéré la longère de vos rêves, mais elle est à réhabiliter ? Vous envisagez de créer une extension, mais ne savez pas comment réaménager votre intérieur ? Les architectes et paysagistes du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Indre-et-Loire accompagnent vos projets.

Avant d'acheter un terrain, une maison, il convient de s'interroger sur des points essentiels. La localisation est-elle en lien avec votre activité professionnelle, les établissements scolaires, les services, les commerces ? Pour un terrain, est-il accessible, son orientation, sa topographie, sa géologie sont-ils adaptés à votre rêve de maison ? Il faut ensuite s'informer des règlements d'urbanisme en vigueur, puis imaginer un espace de vie qui prenne en compte les grandes étapes de la vie en famille. Dans ces moments, on apprécie de pouvoir bénéficier des conseils de professionnels, mais on n'a pas toujours les moyens de consulter un bureau d'études.

Un avis indépendant

C'est justement le domaine d'intervention des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), créés dans les départements pour permettre aux particuliers de bénéficier de conseils gratuits pour construire, restaurer, réhabiliter, aménager leur habitat, et d'une manière plus générale leur cadre de vie. Les CAUE ont statut d'associations d'intérêt public et sont financés par une taxe départementale prélevée sur la construction, ce qui garantit leur indépendance à l'égard du système marchand.

Contactez le CAUE à Tours. Architectes et paysagistes vous aideront à élaborer votre



projet, qu'il s'agisse de la construction d'un bâtiment ou de la création d'un jardin, d'une clôture. Ils vous renseigneront sur les techniques, les matériaux et vous accompagneront dans vos démarches administratives et lors des travaux. ■

> CAUE de l'Indre-et-Loire

Immeuble "La Palice"
45 rue Bernard Palissy à Tours
Sur rendez-vous uniquement, les mercredis et vendredis de 9h à 11h et de 13h30 à 16h.
02 47 31 13 40
caue37@caue37.fr

Assainissement collectif : une participation obligatoire

Au 1^{er} juillet 2012, la participation pour raccordement à l'égout (PRE) imposée par le législateur a été supprimée et remplacée par la participation pour assainissement collectif (PAC). Perçue lors des demandes de raccordement au réseau public d'assainissement (construction, extension d'un immeuble), cette taxe génère des recettes qui sont

employées à répondre aux besoins locaux d'extension des réseaux de collecte des eaux usées. Pour l'année 2012, le conseil communautaire a arrêté le montant de la PAC à 3 000 € pour une maison individuelle. De cette somme, vous pourrez déduire le coût réel de votre branchement (2 000 € en moyenne en 2012). ■

Participation assainissement collectif	Tarifs au 1 ^{er} juillet 2012
Maison individuelle	3 000 €
Habitat groupé ou assimilé *	1 200 € par habitation ou appartement créé à l'occasion de l'opération
Hôtels et assimilés **	980 € par chambre créée à l'occasion de l'opération
Pour les autres types de construction	3 000 € par construction

* lotissements, les immeubles collectifs...

** hôtels, foyers d'hébergement, internats...

Instruction des autorisations d'urbanisme

Val d'Amboise et ses communes membres ont renouvelé les conventions concernant l'instruction des autorisations d'urbanisme, en tenant compte de la réforme des permis de construire et des modifications du Code de l'urbanisme, au 1^{er} mars 2012.

Les conventions intègrent ainsi les notions "d'emprise au sol" et de "surface de plancher" qui remplacent les surfaces SHON (surface hors œuvre nette) et SHOB (surface hors œuvre brute) utilisées auparavant.

En ce qui concerne les déclarations fiscales, ce n'est plus la Communauté de communes, mais les services de l'Etat qui déterminent désormais l'assiette et la liquidation des taxes et participations concernant la fiscalité de l'urbanisme dans le département.

Les demandes d'autorisation sont à déposer auprès de votre mairie, qui les transmet ensuite aux services instructeurs de Val d'Amboise.



Des aides pour améliorer son logement

Dans le cadre de son programme local de l'habitat, la communauté envisage de lancer un programme d'intérêt général (PIG). Pour les propriétaires, c'est une opportunité pour obtenir des aides financières et une assistance en vue de rénover leur lieu de vie.

Le programme d'intérêt général est réservé aux propriétaires occupants dont les revenus sont modestes, et a pour vocation de les aider à réaliser certains travaux dans leur logement :

- amélioration des performances thermiques et énergétiques,
- adaptation aux personnes à mobilité réduite, au grand âge,
- réhabilitation quand le logement est insalubre.

Il permettra aux foyers éligibles de bénéficier de subventions pour leurs travaux, de conseils techniques, et d'une assistance administrative gratuite, pour la constitution des dossiers financiers par exemple.

L'objectif est l'amélioration de 140 logements sur six ans, en réponse aux objectifs

du programme local de l'habitat adopté par Val d'Amboise en 2007.

Testez votre logement !

Le PACT d'Indre-et-Loire est chargé de l'enquête qui va permettre d'évaluer les besoins et les attentes des habitants des neuf communes de Val d'Amboise en terme d'amélioration de l'habitat. Vous pouvez tester la qualité de votre logement en remplissant le dépliant joint à ce magazine. Si votre résultat indique qu'il devrait faire l'objet de travaux d'amélioration, contactez sans attendre le PACT au 02 47 36 25 50, ou renvoyez-lui la synthèse du test avec vos coordonnées. Vous pouvez également déposer votre test à la mairie de votre domicile. Un technicien du PACT 37 prendra ensuite contact avec vous. ■

Chez soi, bien et longtemps

Au fil des années, l'âge s'accompagne de limites physiques. Cela n'empêche pas de vivre longtemps chez soi à condition d'avoir adapté son logement par des travaux simples, pour le rendre plus pratique et plus sûr. Si vous éprouvez des difficultés à :

- utiliser votre salle de bain ou vos WC,
- accéder à votre logement à cause des marches,
- circuler dans votre logement en raison de la présence d'escaliers, de marches...

Contactez le PACT d'Indre-et-Loire.

> PACT d'Indre-et-Loire
 303 rue Giraudeau
 BP 75825
 37058 TOURS Cedex
 02 47 36 25 50
 tours@pact37.fr
 www.pact37.fr

Fichier unique pour le logement

Obtenir un logement social peut prendre du temps, mais les démarches sont désormais plus simples.

Depuis quelques semaines, il est en effet possible de remplir une seule demande pour avoir accès à l'ensemble de l'offre de logement en Indre-et-Loire, tous bailleurs sociaux confondus.

Quand vous vous inscrivez auprès d'un bailleur ou à la mairie de la commune où

vous résidez, vous obtenez un numéro d'enregistrement unique dans le département. Conservez le, il vous accompagnera pendant tout le suivi de votre demande.

Autre innovation, vous pouvez désormais effectuer l'ensemble de vos démarches



sans avoir à vous déplacer en vous connectant sur le site : www.demandelogement37.fr ■

Etudiants, apprentis, jeunes actifs : un plan pour se loger

La précarité de l'emploi, la mobilité d'une région à l'autre et des loyers élevés sont autant de freins à l'accès au logement pour les jeunes. A Amboise, la résidence gérée par l'ASHAJ leur offre une solution souple et économique.

Située à proximité de l'école d'infirmières, des lycées et du centre de formation des apprentis de l'industrie, la résidence accueille des jeunes gens dont les situations sont très diverses : seuls ou en couple, salariés (en CDD, en CDI), stagiaires, apprentis, étudiants ou en recherche d'emploi.

Elle propose quatre-vingt-neuf logements ouvrant droit à l'APL, fonctionnels et bien entretenus, de la chambre au studio équipé d'une kitchenette. Les loyers comprennent toutes les charges et les formalités sont réduites : une souplesse de fonctionnement idéale quand on cherche à se rapprocher pour quelques mois ou quelques jours de son lieu d'étude ou de stage.

Logements étudiant

En 2010, l'association pour l'habitat des jeunes en Pays Loire Touraine (ASHAJ) a

signé avec le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) une convention d'agrément pour quatre logements. Ces studios de 25 m² meublés, avec douche, lavabo, WC et kitchenette sont loués 375,20 € par mois toutes charges comprises (chauffage, électricité, impôts locaux, parking).

L'association pour l'habitat des jeunes gère également un parc de logements sur le territoire du Pays Loire Touraine et une résidence sociale à Château-Renault, afin de répondre aux besoins de proximité avec les zones d'activités économiques. ■

> Pour en savoir plus :
ASHAJ
14 allée de Malétrenne
37400 Amboise
02 47 23 62 00
Visitez la résidence sur
www.foyer-ashaj-amboise.fr



350 locataires en 2011, c'est 34 % de plus qu'en 2010. Les jeunes s'installent à la résidence pour se rapprocher de leur lieu d'activité professionnelle (88 %) lors d'un stage, d'une mission d'intérim, d'un contrat. Ce sont majoritairement des hommes (70 %), en raison de l'importance de l'emploi industriel sur le bassin d'Amboise, et 66 % sont âgés de moins de 25 ans. A l'issue de leur séjour, qui dure deux mois et demi en moyenne, plus de la moitié accède à un logement autonome.

Des projets ouverts sur la ville

Arrivée de Blois, Malika Benziane a pris la direction de l'ASHAJ en avril. Elle souhaite ouvrir la résidence de jeunes travailleurs vers l'extérieur et développer de nouveaux partenariats.

Diplômée de gestion des entreprises et des administrations, Malika Benziane était auparavant responsable de la gestion locative de l'association qui gère le foyer de jeunes travailleurs de Blois, ville où elle a également présidé la mission locale. "Après seize années dans mon poste, j'ai eu l'opportunité de vivre une nouvelle expérience et je n'ai pas hésité."

Convaincue : "Cette résidence est un outil de développement économique à part entière. Si un jeune trouve un emploi dans la région mais ne peut se loger, il ne viendra pas travailler. Pour retenir ce public, nous devons être en mesure de répondre pour ainsi dire du jour au lendemain et faciliter

l'accès au logement en simplifiant les démarches."

Issue d'un service du logement, Malika Benziane accueille encore volontiers les jeunes gens et leurs parents pour leur présenter les avantages de la structure. "Il n'y a rien de plus triste que de se retrouver isolé dans une ville inconnue. Ici, la chambre tout confort revient à 80 euros par mois, APL déduite, les résidents ont accès au restaurant associatif où les repas sont servis à moins de cinq euros, et une équipe d'animation leur concocte des sorties sportives et culturelles, des rencontres avec les associations locales, des soirées à thème !"

Elle souhaite ouvrir la résidence vers



l'extérieur. "Nous avons la chance d'avoir un ensemble vaste qui laisse la possibilité de mettre des salles à disposition, de multiplier les rencontres avec les différents partenaires du milieu associatif. Je constate, de plus, que beaucoup d'employeurs de l'industrie et du tourisme nous méconnaissent et je vais me consacrer à développer notre réseau. Il y a ici des jeunes venus de tous horizons, certains très qualifiés, d'autres pas. De cette mixité sociale ressort une grande richesse, que j'aimerais promouvoir." ■

Les effluents de La Varenne sous surveillance



Le contrôle de la présence de micropolluants dans les eaux rejetées par les stations d'épuration devient obligatoire pour les équipements dont la capacité est supérieure à 10 000 habitants. A la station de La Varenne, à Amboise, une campagne de mesures est en cours.

Inaugurée en 1978, reconstruite en 2002, la station de La Varenne traite les eaux usées de 16 200 habitants des communes d'Amboise, Chargé, Saint-Règle et Lussault-sur-Loire. C'est un équipement performant, mais qui n'est pas conçu pour éliminer ou réduire les concentrations des micropolluants. La campagne de mesures en cours a pour objectif de détecter et quantifier soixante-quatre substances dangereuses, qui sont majoritairement des pesticides, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des composés organiques halogénés volatils (COHV ou COV), des métaux, des sulfates, des cyanures... Ce diagnostic des pollutions est

le point de départ d'un plan de réduction de l'ordre de 30 à 50 % des rejets de substances dangereuses vers le milieu naturel dès 2015. Il a pour objectif un retour à un meilleur état des eaux.

Des mesures régulières

La loi impose la surveillance des eaux épurées, mais, pour mieux identifier les pollutions éventuelles en vue de les prévenir, Val d'Amboise a choisi d'effectuer également des mesures sur les eaux dites "brutes" (qui arrivent à la station) et sur les boues d'épuration. Cette campagne initiale représente un coût de 11 385 €, subventionné à 50 % par l'Agence de l'eau.

Elle marque le point de départ d'une surveillance régulière. Ainsi, les micropolluants dont la présence dépasserait la limite quantitative définie par le ministère de l'écologie seront mesurés quatre fois par an. Une recherche systématique sera ensuite effectuée tous les quatre ans pour l'ensemble des substances.

Les résultats de la campagne en cours seront publiés dans un prochain numéro de Val d'Amboise info. ■

Ne jetez pas de produits dangereux (produits de bricolage et de jardinage, huile de vidange...) dans votre évier ou vos toilettes. Ils sont nocifs pour le milieu aquatique et pour l'homme. Déposez les en déchetterie. ■



Des aides pour rénover la fosse septique

1 050 foyers de Val d'Amboise sont équipés d'un assainissement autonome.



Les installations d'assainissement non collectif (ANC), qui équipent les logements ne pouvant pas être raccordés au tout-à-l'égout, sont soumises à des contrôles réguliers. Effectués par le service public d'assainissement non collectif, le SPANC, ces contrôles doivent favoriser la mise aux normes des installations existan-

tes, dont l'entretien et le fonctionnement laissent trop souvent à désirer. Ainsi, sur cent trente installations contrôlées à Val d'Amboise en 2011, 37 % présentaient un danger pour la santé des personnes ou un risque avéré de pollution pour l'environnement. Leurs propriétaires disposent de quatre ans suivant le contrôle pour effectuer les travaux de mise en conformité.

Un diagnostic immobilier

Pour accélérer le rythme des réhabilitations, l'Etat a rendu obligatoire le diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif lors des transactions immobilières. Ce document, valable trois ans, informe l'acquéreur de l'état de l'installation et doit être annexé à tout acte ou promesse de vente. Le SPANC Val d'Amboise, chargé des contrôles, en a effectué vingt-cinq en 2011. La quasi-totalité des installations nécessitait des travaux de remise aux normes dans l'année suivant la signature de l'acte de vente.

Un prêt à taux zéro

Les résidences principales construites avant le 1^{er} janvier 1990 peuvent bénéficier (qu'elles soient occupées par le propriétaire, des locataires, des occupants gratuits, en copropriété) d'un éco-prêt à taux zéro à hauteur de 10 000 € selon le dispositif de traitement retenu.

Les formulaires Eco-prêt à taux zéro spécifique ANC sont disponibles auprès des établissements bancaires. Avant de vous lancer dans la rénovation de votre dispositif d'assainissement, **contactez un technicien du SPANC au 02 47 23 47 44. Il vous remettra une information sur les démarches administratives à accomplir et sur les différentes filières d'assainissement. ■**

> Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site interministériel consacré à l'assainissement non collectif : www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr



Renforcement de la digue en amont d'Amboise

La Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL Centre) mène un chantier de renforcement de la levée de la Loire, rive droite, du Pont du Maréchal Leclerc jusqu'à la station d'épuration de La Croix Saint Jean, à Pocé-sur-Cisse.

“Ce segment d'un kilomètre deux cents, où le lit majeur de la Loire est plus large, constitue une zone à risque car il précède un rétrécissement constitué par l'Île d'Or et le pont d'Amboise, expliquent Claude Toubanc et Stéphane Augu, de l'unité territoriale d'Indre-et-Loire de la DREAL. Historique-

ment, la digue a rompu dans cette zone à chaque grande crue, en 1846, 1856 et 1866, et il est impératif de protéger la population et les activités du Val de Cisse des conséquences d'une autre crue exceptionnelle.”

Une première phase de travaux

Le chantier va se dérouler sur quatre mois, si les conditions climatiques et de hauteur d'eau favorables se maintiennent. Côté Val, un système de drainage va être mis en place. Il permettra, lors de crues importantes, l'évacuation de l'eau pénétrant dans la digue vers un fossé drainant, garantissant ainsi la cohésion des matériaux qui constituent l'ouvrage. Côté Loire, en raison de la baisse du niveau du fleuve, les protections existantes ne jouent plus leur rôle. Pour renforcer le pied de digue, un géotextile va être déployé, puis un enrochement composé de

15 000 tonnes de blocs de 40 à 200 kg sera réalisé. L'ensemble, visible du château d'Amboise et situé dans le périmètre d'édifices classés à l'inventaire des Bâtiments de France, sera immédiatement engazonné. Un chemin d'entretien va également être créé. Il permettra des fauchages réguliers, afin d'éviter que l'enracinement des arbres n'entraîne la fragilisation de la digue. Début septembre, la végétation qui s'était développée sur la digue a ainsi été supprimée. Les déchets verts ont été broyés sur place et mélangés à la terre végétale présente sur le site.

Cette première phase de travaux représente un investissement de 1 170 000 € financé par l'Etat, la Région Centre et le Conseil général d'Indre-et-Loire. Elle sera suivie d'une étude sur les risques d'érosion internes, qui déterminera si d'autres aménagements sont nécessaires. ■

Diagnostiques inondation : et de mille !

Le millième diagnostic réalisé sous l'égide de l'Etablissement public Loire concernait le garage Laurier, à Pocé-sur-Cisse. Depuis le lancement de cette opération qui intéresse six régions, en 2009, une soixantaine d'entreprises de Val d'Amboise en a bénéficié.

Une crue importante de la Loire ou de ses affluents constitue un risque majeur et pourrait provoquer d'importants dommages. Aussi, l'Etablissement public d'aménagement de la Loire a-t-il entrepris une démarche de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques à l'échelle du bassin, à savoir six régions, 16 départements et 18 villes de plus de 30 000 habitants !

Il propose aux entreprises concernées par le risque inondation un diagnostic qui leur permet de mesurer la vulnérabilité de leur activité (personnel, machines, stocks, archives...) et leur donne les outils nécessaires à la mise en

place d'un plan de sauvegarde. Le coût de la prestation (3 000 € par expertise) est financé à 50 % par les collectivités partenaires et à 50 % par des crédits européens.

Val d'Amboise, qui a adhéré à ce programme dès 2009, a contribué au financement de soixante-quatre diagnostics. Parmi les entreprises en ayant bénéficié, plusieurs ont mis en place des actions visant à réduire leur vulnérabilité.

Cette année, quinze nouveaux diagnostics, financés à parts égales par la Région Centre, le Conseil général d'Indre-et-Loire et la Communauté de communes, sont en cours. ■



> Contact :
Service développement économique
02 47 23 47 44
entreprendre@cc-valdamboise.fr

Nouvelle directrice pour Les Bouts d'Chou

Bien connue par les habitants de Malétrenne fréquentant la PMI, Stéphanie Martin a pris la direction du multi accueil Les Bouts d'Chou, à Amboise, le 18 juin dernier.



Infirmière puéricultrice de formation, la jeune femme a travaillé huit ans à l'hôpital Clocheville de Tours avant de rejoindre le service de protection maternelle et infantile du Conseil général. Dans le cadre de ses consultations de PMI, à Amboise, elle a rencontré de nombreux parents de Malétrenne, un quartier qu'elle connaît bien.

"Devenir directrice d'une crèche, j'en avais envie depuis longtemps. Seulement, je souhaitais le faire dans une structure qui ne soit pas trop grande, pour ne pas être totalement prise par mes missions de gestion et conserver la relation avec les familles, qui est une chose importante pour moi. Cette nouvelle fonction au multi accueil, c'est aussi un retour aux sources, précise-t-elle dans un sourire, puisque j'ai effectué, lorsque j'étais élève infirmière, mon stage d'assistante de puériculture à la crèche de l'Île d'Or !"

Stéphanie Martin met à profit l'été, une période plus tranquille, pour prendre ses nouvelles fonctions, à savoir animer l'équipe de dix-neuf collaboratrices (auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, puéricultrice) et assurer la gestion administrative du multi accueil. Elle prépare également la rentrée, avec la réunion de bilan de l'action menée cette année autour du repas afin d'en faire un moment plus agréable pour les petits et le personnel. ■

Travaux d'été dans les multi accueils

Profitant de la baisse de fréquentation due aux départs en vacances, les crèches ont fait l'objet de "petits" chantiers et de travaux d'entretien périodique pour un montant global de 12 700 €.

Au multi accueil Les Bouts d'Chou, à Amboise, le sol extérieur souple, qui commençait à se désagréger et aurait pu être ingéré par les enfants, a été remplacé par un enrobé goudronné.

Au multi accueil Vilvent, à Nazelles-Négron, des stores intérieurs ont été installés et une toile faisant office de faux plafond a été installée dans le coin repos de la salle de jeux Cannelle, pour le confort des plus petits.

Ludobus, encore un tour

Le Ludobus reprend les routes de Val d'Amboise pour la saison 2012/2013. Cet espace ludique itinérant propose plus de mille jeux et jouets.

Le Ludobus permet aux tout petits de se familiariser avec la vie en collectivité, et aux personnes qui les accompagnent de partager un moment de convivialité et d'échanges. Ouvert aux assistantes maternelles agréées et aux enfants qui leur sont confiés, le ludobus accueille également volontiers les parents et leurs enfants de moins de six ans. Deux regroupements de communes sont proposés pour cette nouvelle année.

Chargé (Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine, et Amboise sur inscription) les mardis 11 septembre, 16 octobre, 27 novembre, 11 décembre, 15 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril et 21 mai, de 9h à 10h30.

Pocé-sur-Cisse (Cangey, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, et

Amboise dans la limite des places disponibles) les mardis 9 octobre, 20 novembre, 4 décembre, 8 janvier, 5 février, 5 mars, 2 avril, 14 mai et 4 juin de 9h à 10h30. ■

> Plus d'informations :
Relais assistantes maternelles
02 47 57 04 19 (antenne nord)
02 47 57 88 52 (antenne sud)





Leur mission : découvrir Pocé et son château !

En mai, 130 écoliers de Val d'Amboise ont battu les chemins de la commune lors de la seconde "Journée découverte" organisée à Val d'Amboise en partenariat avec l'Education nationale, le Pays Loire Touraine, le Syndicat de la Cisse et de la Ramberge, l'association de la fonderie d'art et l'Union sportive de l'enseignement du premier degré. Retour en images sur une journée vivifiante et jalonnée d'énigmes.



Mission n° 9

Avez-vous reconnu l'arbre majestueux qui orne le parc du château ? Et quel peut bien être son âge ? A défaut de pouvoir en découper une tranche pour le déterminer, les enfants s'entraînent sur une espèce plus commune. Ils mesurent ensuite la circonférence du grand cèdre et calculent son diamètre à l'aide d'une ficelle, d'un double décimètre et d'une calculatrice.



Mission n° 1

Les techniciens du Syndicat de la Cisse et de la Ramberge expliquent le maniement et l'utilité d'une écluse pour la gestion de l'eau, puis les enfants font appel à leurs connaissances en géographie pour répondre à un questionnaire sur les cours d'eau. Mais au fait, de la Cisse ou de la Ramberge, laquelle de ces rivières est un affluent de la Loire ?



Mission n° 11

A l'époque où l'eau courante n'existait pas, le puits était un bien commun à tous les villageois et l'on prenait garde à ne pas gaspiller l'eau. Aujourd'hui, ce puits des hauts de la commune fait partie du patrimoine. Y a-t-il encore de l'eau ? Et quelle est sa profondeur ? Estimez-la à l'aide d'une corde et d'un mètre de couturière ! ■

Jeunes bâtisseurs... du Moyen-Age

Pour les vacances de la Toussaint, le Pays Loire Touraine propose aux enfants de six à douze ans un atelier original, à la découverte des secrets des bâtisseurs de l'époque médiévale.

Après la visite d'une église et l'observation des formes et des matériaux, les participants seront initiés par l'animatrice de l'architecture et du patrimoine, accompagnée d'une guide conférencière, aux techniques de construction des époques romane et gothique. Ils réaliseront de leurs mains une maquette

d'arc en papier. Deux ateliers se dérouleront à Rochecorbon, le mardi 30 octobre, et à Monthodon, le mardi 6 novembre. Leur durée est de deux heures, et le nombre de participants limité à quinze. Inscrivez-vous vite auprès du service animation du patrimoine !

> Infos et inscriptions :
Pays Loire Touraine
Service Pays d'art et d'histoire, animation du patrimoine
02 47 57 30 83
patrimoine@paysloiretouraine.fr



☒ Samedi 6 octobre

Rando pédestre Bernache à Nazelles-Négron

Départ à 18h55 de la Vallée Vaugadeland
Sur inscription (association Agir Ensemble)
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

☒ Du 8 au 14 octobre

Expo photos "Fenêtres ouvertes sur le patrimoine" à Saint-Règle

Salle des mariages
Info : 02 47 57 41 21 (mairie)

☒ Du 8 octobre au 11 novembre

Expo "Le secteur sauvegardé, Ville d'Amboise" à Amboise

Eglise Saint-Florentin, de 10h à 19h
Info : 02 47 23 47 23 (mairie)
www.ville-amboise.fr

☒ Vendredi 12 octobre

Visite de la médiathèque Aimé Césaire à Amboise

17 rue du Clos des Gardes, à 15h
Info : 02 47 57 22 93

☒ Samedi 13 octobre

Journée de prévention du cancer du sein à Amboise

Place Michel Debré, de 10h à 17h
Info : 02 47 47 98 91
www.ccdc37.fr

☒ Les 13 et 14 octobre

Vide bibliothèque à Pocé-sur-Cisse

Organisé par l'association Art autrement
Info : 02 47 30 56 92

☒ Du 13 au 21 octobre

Expo "Photos Folies" à Nazelles-Négron

Grange de Négron, de 10 h à 18 h

☒ Dimanche 14 octobre

Les Foulées Amboisiennes

Info, inscription : 02 47 57 33 72
www.aveniramboiseathletisme.com

☒ Dimanche 21 octobre

Rando des Vendanges à Nazelles-Négron

A pied ou à VTT
Départ du parking du centre socio culturel à 8h45

☒ Dimanche 28 octobre

Fête de la Noix à Noizay

Salle Val de Loire de 10h à 18h

☒ Samedi 3 novembre

Soirée festive à Neuillé-le-Lierre

Organisée par l'Amicale Novilacienne
Salle polyvalente
Info : 02 47 52 95 17

☒ Dimanche 18 novembre

Vide poussette à Noizay

Vente de jouets et d'articles de puériculture d'occasion
Salles municipales de 9h à 16h

☒ Samedi 24 novembre

Expo et animations "Passion chocolat" à Nazelles-Négron

Centre socio culturel, à partir de 14 h

☒ Samedi 1^{er} décembre

Loto des "Toujours Jeunes" à Cangey

Salle des fêtes, à 13 h
Info : 02 47 30 08 19

☒ Dimanche 2 décembre

Concert de la Sainte Cécile à Noizay

Par l'union musicale
Salle Val de Loire à 15h

☒ Les 8 et 9 décembre

Journées de l'Avent à Cangey

Expo-vente par "Cangey Envie de Loisirs"
Salle des fêtes, de 10h à 18h
Info : 02 47 30 19 40

☒ Les 8 et 9 décembre

Marché de Noël à Pocé-sur-Cisse

Salle polyvalente en journée

☒ Samedi 15 décembre

Spectacle de Noël à Neuillé-le-Lierre

Organisé par l'Amicale Novilacienne
Info : 02 47 52 95 17

☒ Mercredi 19 décembre

Animations de Noël à Nazelles-Négron

Lectures de Noël à la Bibliothèque, à partir de 16h. Illuminations de Noël, par le Comité de quartier de Négron (également le 22/12)

☒ 4^e week-end de décembre

Marché de Noël à Amboise

Centre-ville en journée
Info : 02 47 23 47 23 (mairie)



☒ Vignes, Loire, Photos !

Quatre Pays viticoles de Loire - Touraine, Saumurois, Layon et Nantais - organisaient le 24 juin dernier un marathon photos à l'échelle du Val de Loire. Près de 150 photographes amateurs ont répondu au défi et réalisé 450 photos, dont 18 ont été sélectionnées pour être présentées dans l'exposition "Regards insolites sur des vignobles de Loire". Si le cliché présenté ("De l'eau dans son vin", Mathieu Tupin - La-Ville-aux-Dames) vous met l'eau à la bouche, découvrez l'exposition :

- le dimanche 7 octobre au Marché des douceurs de Montlouis-sur-Loire,
- les samedi 20 et dimanche 21 octobre au Marché des saveurs et des vins de Bléré,
- du 23 au 25 novembre à la Cave des producteurs de Montlouis-sur-Loire,
- en décembre à la Cave touristique de Montlouis-sur-Loire,
- du 14 au 16 décembre au Château de Moncontour, à Vouvray.

> Info :

Pays Loire Touraine

02 47 57 30 83

www.marathonvignesloirephotos.com

SERVICES ET STRUCTURES DE VAL D'AMBOISE

www.cc-valdamboise.fr

> Services de la Communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Accueil, direction générale des services, services techniques (assainissement, collecte, travaux, urbanisme), service développement économique, service communication, service comptabilité, service du personnel, secrétariat petite enfance, service sports et loisirs.
Tél : 02 47 23 47 44 • Fax : 02 47 23 47 50
valdamboise@cc-valdamboise.fr

> Multi accueil "Les Bouts d'Chou"

10 allée de Malétrenne à Amboise
Tél : 02 47 23 47 24

> Multi accueil "Vilvent"

15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron
Tél : 02 47 30 43 73

> Relais assistantes maternelles

- Antenne nord, 15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron
Tél : 02 47 57 04 19
- Antenne sud, 4 allée des Tilleuls à Amboise
Tél : 02 47 57 88 52

> Piscine Georges Vallerey

3 rue du Clos des gardes à Amboise
Tél : 02 47 23 10 69



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES